



Règles d'entraînement

L'entraînement ne sera autorisé que sur le terrain d'entraînement désigné et aux horaires déterminés.

Au cours d'une partie d'entraînement, sous réserve que la partie suivante n'attende pas, un joueur peut :

- S'il manque le green, rejouer une autre balle ;
- Réaliser trois approches maximum depuis le bord du green à condition de ne pas endommager le parcours ;
- Dans les bunkers situés autour du green, il ne peut effectuer qu'un seul coup en direction du green. Tous les autres coups doivent être joués dans une autre direction ;
- Faire 3 putts d'entraînement ;

En dehors de ces cas précis, le joueur n'est pas autorisé à rejouer un coup.

Toute infraction à ce règlement sera notifiée au joueur et considérée comme une infraction au Code de comportement. Le Comité de l'épreuve aura la latitude de sanctionner une récidive (par ex : interdiction de continuer à s'entraîner sur le terrain). Des infractions multiples (grave infraction) pourront être sanctionnées par la **disqualification** du joueur.

Practice Regulations

Practice is permitted only on the designated practice area and at the times specified.

During a practice round, provided the following group is not waiting, a player may:

- If the player misses the green, play one additional ball;
- Play a maximum of three chip shots from the fringe of the green, provided no damage is caused to the course;
- In the greenside bunkers, play only one stroke toward the green. All other strokes must be played in another direction;
- Play three practice putts.

Except in the specific cases listed above, a player is not permitted to replay a stroke.

Any breach of these regulations will be notified to the player and treated as a breach of the Code of Conduct. The Championship Committee will have the discretion to take disciplinary actions for a repeated offence (e.g., suspension of practice privileges on the course). Multiple breaches (serious breach) may result in the player's disqualification.